PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Moitié de l'Intérêt Indivisé

Succession de Madison Harrison.

No 58,119—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune dans le Premier District de cette ville le MARDI 21 février 1899 à midi, les propriétés décrites ci-dessous savoir.

Une moitié de l'intérêt indivisé dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lequel dit lot est désigné par le No (8) trois de l'ilet No (18) dix huit lequel est borné par les rues Poniston, Prieur, Général Taylor et Coliseum, conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt voyer, le 8 septembre 1864. Une copie duquel est annexée à un acte passé dans l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville le 22 janvier 1866, le dit lot mesure trente et un (31) pieds de face sur la rue Perrier par cent pieds (100) dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur. 806, rue Perdido.

21 jan—21 28—fév 4 11 18 21

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Bellocq.

MARDI, 7 MARS 1899.

Résidence et magasin en briques de choix.

Coin Quartier et Bourgogne.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 7 mars 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre issu et signé et portant date du 25 janvier 1899 par l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq, No 56,927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quartier, Esplanade, Bourgogne et Dauphine; ledit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément à un plan fait par R. W. Indios, architecte, le 12 mai 1846 et déposé dans l'étude de A. Ducatel, comme plan No 15 du livre de plans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, ardoisé, contenant magasin, bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez de chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule, galerie et grande mansarde, installations pour le gaz partout, citerne, hydrant. L'entrepôt est cimenté.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Wm Ardill, Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi le 7 Mars 1899.

Propriété encoignure des rues Lesseps et Royale.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 7me jour de mars, 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, pour du Comptant, au plus haut enchérisseur, sous un ordre de vente rendu par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division E, Cour Civile de District, daté le 23 janvier 1899, dans l'affaire de la succession d'Etienne Muller No 52 5 7, une demie d'intérêt non divisé, dans la suivante décrite propriété foncière.

Un certain lot de terre avec les améliorations, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No un, de l'ilet No 34, borné par les rues Lesseps, Royale, Chartres et Poland, ledit lot mesurant, en mesure américaine. 32 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 32 pieds 1 pouce dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Royale.

L'acquéreur assumant les taxes de 1899 et faisant un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix

DU

TROISIEME DISTRICT

Jolie Propriété Avec Entrée De Voiture,

No 2021 RUE BOURBON PRÈS VILLERÉ.

Succession de Celina Graugnard, veuve de Gaston Barq.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 14 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 février 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Celina Graugnard, veuve de Gaston Barq, No 41,067 du dossier de ladite Cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Union, maintenant Touro, Girod, maintenant Villeré et Urquhart, désigné comme lot B et mesurant en mesure américaine, 32 pieds et six lignes de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations connues par le numéro municipal 2021 rue Bourbon, comprennent un joli et confortable cottage simple, contenant 6 ou 7 chambres, dépendances, écuries, etc, jolie entrée de voiture ou de wagon sur le côté, bonne localité.

Termes—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans en hypothèque spéciale et liens de vendeur portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assurer la propriété pour au moins le montant desdits billets, et la police transférée au porteur desdits billets. L'acquéreur devant payer les taxes de 1899.

Acte de vente comprenant les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur, John J. Huete, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

7 fév—7 15 21 26—mars 7 14

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sophie A. Begault.

No 58,009—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE

De la Splendide Maison en Briques à trois étages 323 rue Dauphine,

Et de la maison double en bois à deux étages, 2019 et 2021 rue Nord Remparts.

CONFORMEMENT à un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-nommée signé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, en date du 23 janvier 1899, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville, vendrai, aux enchères publiques, le MERCREDI, 1er mars 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 717 rue Commune, dans la ville de la Nouvelle Orléans les propriétés foncières suivantes à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 92, borné par les rues Dauphine, Bienville, Conti et Bourgogne, désigné par la lettre A, sur un plan fait par C. A. DeArmas, ingénieur de ville, en date du 12 février 1870 annexé à un inventaire de la succession de Sylphide Latour, pris par A. D. Doriocourt, alors un notaire en cette ville, le 23 février 1870 et mesurant conformément auquel vingt-quatre pieds de face à la rue Dauphine par une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes sur la ligne la plus près de la rue Conti, delà se fermant à neuf pieds six pouces, et courant sur une seconde profondeur de quarante-six pieds dix pouces et cinq lignes et mesurant sur le côté le plus près de la rue Bienville et en partie sur la ligne d'une allée de quatre pieds six pouces de largeur, marquée sur ledit plan "allée commune" cent quatre-vingt trois pieds trois pouces et quatre lignes, ensuite s'ouvrant à vingt deux pieds un pouce sept lignes et mesurant sur une seconde profondeur parallèle à la rue Bienville, vingt-trois pieds quatre pouces quatre lignes, et trente cinq pieds six pouces six lignes de largeur dans le fond connu par le No municipal 323 rue Dauphine, entre Bienville et Conti. Etant la même propriété achetée par feue Sophie A. Beganld de la veuve P. Déjan, d'après un acte fait pardevant M. V. Déjan, notaire, le 22 mars 1896 et enregistré dans le C. O. B. 160 fo 328 et Q.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 375, borné par les rues Remparts, Français, Union et St-Claude, désigné par le No 24 sur un acte d'arpentage fait par Geo. de Armas, député voyer de ville, daté le 24 février 1892, annexé à un acte d'achat de feue Mademoiselle S. A. Begault, ledit lot commence à une distance de cent vingt-huit pieds de l'angle des rues Français et Remparts et mesuré, en mesure américaine, trente-deux pieds de face sur ladite rue Remparts, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, le tout d'après ledit plan, connu comme les Nos 2019-2021 rue N. Remparts.

Etant la même propriété acquise par ladite défunte demoiselle S. A. Begault de Joseph P. Schaefer, d'après un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire, le 14 mars 1895 et enregistré dans le C. O. B. 158 Fo 250, dans les termes suivant à savoir:

Un tiers du prix d'achat à être payé comptant et la balance à un crédit de un et deux ans à être représenté par des billets des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt garantis par liens du vendeur, les polices d'assurances et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de ville et d'Etat de 1899 aux frais de l'acquéreur.

J. F. Meunier, notaire devra passer les actes de vente aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD, Encanteur, Bureau 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lae.

29 janv—29—fév 5 12 19 26—mars 1

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simple et double, avantageusement situés,

Dans le Sixième District.

Succession de Mme Maria Morphy.

No ——, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune. MARDI, 14 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 21 janvier 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Le désirable cottage double en bois, Nos 4608 et 4610 rue du Camp retiré de la rue et contenant galerie de devant, 8 chambres, 2 citernes, hangar, allées de côté et cours dans le fond, etc, décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 234, borné par les rues Camp, Cadix, Valence et Magasins, formant le tout du lot original No 21 et un pied du lot contigu No 22, étant le troisième lot de l'encoignure des rues Camp et Cadix, et le plus près de la rue Cadix, et mesurant 31 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage résidence simple No 4732 rue Colisée, retiré de la rue et contenant 2 chambres, cuisine, grande galerie, hangar, citerne, etc., décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les rues Colisée, Valence, Bordeaux et Chestnut, désigné comme lot No 11, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Colisée sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 146, borné par les rues Laurel Berlin et Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 18, lequel dit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel, entre l'avenue Napoléon et la rue Berlin, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double Nos 4308 et 4310 rue Laurel, retiré de la rue, ayant galerie de devant, 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté, cour dans le fond, etc.

4° La moitié indivise d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette, dans l'ilet No 146, borné par les rues Laurel, Berlin, Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 17; lequel dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 4312 rue Laurel, retiré et contenant 5 chambres, hangars, citernes, etc., grande cour, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an la demeure avec les clauses usuelles d'assurances; les acquéreurs assumant les taxes de 1899, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs

5 fév—5 12 19 26—mars 5 12 jusq date

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jas S. Richardson vs Canal Bank et als.

No 58,214 Cour civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, 2 mars 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, par W C. H. Robinson, encanteur. Bureau, 812 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour civile de District. Paroisse d'Orléans dans l'affaire No 58,214, succession de Jas S. Richardson vs Canal Bank et als, ledit ordre étant adressé à moi, rendu le 20 janvier 1899 et signé le 26 janvier 1899, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété décrite ci dessous à savoir:

Une portion de terre située dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, la Lee Circle l'avenue Howard et les rues Carondelet et Calliope, laquelle dite portion de terre s'étend sur l'avenue St Charles, de la rue Calliope au Lee Circle, et a les dimensions suivantes: 266 pieds 10 pouces 4 lignes sur l'avenue St Charles, de la rue Calliope au Lee Circle; de là 95 pieds 11 pouces 4 lignes sur le Lee Circle, ensuite 111 pieds 1 pouce 0 ligne sur une ligne courant au Lee Circle vers l'encoignure des rues Calliope et Carondelet; de là 9 pieds 5 pouces et 2 lignes sur une ligne courant vers l'encoignure de l'avenue Howard ou Delord et de la rue Carondelet, de là 34 pieds 6 pouces 4 lignes sur une ligne courant vers la rue Carondelet, de là 134 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne courant vers la rue Calliope, ensuite 34 pieds 1 pouce 4 lignes sur une ligne courant vers l'avenue St Charles, ensuite 101 pieds 8 pouces 2 lignes sur une ligne courant à la rue Calliope, ensuite 173 pieds 10 pouces 4 lignes sur la rue Calliope à l'encoignure de l'avenue St Charles. Le tout plus ou moins, d'après inventaire enregistré.

Termes et Conditions—Le quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente, et garantis par hypothèque et liens de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur

Omer Villeré, Branch K. Miller et C. G. Gill, avocats.

28 janv—28 29 — fev 5 12 19 26 27 28 —mars 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E — No 57,930. Succession de James S. Richardson, Jeudi 16 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nlle-Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen — Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 57,930, in re, succession de James S. Richardson, daté et signé le 4 janvier 1899, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la suivante décrite propriété au dernier et plus haut enchérisseur. Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Prytanée, Deuxième et Troisième, mesurant 125 pieds de face à la rue St-Charles sur 213 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième, entre lignes parallèles. Termes et Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'à ce qu'ils soient payés et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au-dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré notaire. Les candélabres et les installations de gaz ne sont point compris dans cette vente.

14 jan—14 15 22 29—fev 5 12 13 14 15 16

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James S. Richardson

VERSUS

Héritiers de E. Richardson et Al.

No 58,140—Cour Civile de District, Division C

EN vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu le 13 janvier 1899 et signé le 20 janvier 1899 dans l'affaire ci-dessus intitulée, Moi, J. L. Onorato, Encanteur, procéderai à la vente aux enchères publiques, le MARDI, 28 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville, à la plus haute enchère—

1° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, Dorgenois et Canal désigné par le numéro 1 sur un plan de Edgar Pilié voyer, en date du 28 décembre 1898, conformément auquel dit plan ledit lot mesure; commençant à une distance de 118' 9" 3''' de la rue Broad 47' 11" 3''' sur l'avenue Cleveland, ensuite 133' 8" sur une ligne séparant le dit lot du lot No 2, ensuite 46' 5" sur une ligne oblique courant vers l'avenue Cleveland, ensuite 30' 5" 6''' sur une ligne parallèle à l'avenue Cleveland et courant vers la rue Broad et ensuite 90' 6" sur une ligne parallèle à la rue Broad et courant vers le point de départ sur l'avenue Cleveland.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même ilet et adjoignant au lot ci-dessus désigné par le No 2 sur le dit plan et mesurant 32' 5" 2''' sur l'avenue Cleveland, ensuite 133' 8" sur la ligne le séparant du lot No 1, ensuite 28' 2" sur une ligne perpendiculaire courant vers la rue du Canal; ensuite 22" de largeur dans le fond et 159' 10" 3''' de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3.

3° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même ilet et adjoignant au susdit, désigné par le No 3 sur le dit plan et mesurant 34' 4" sur l'avenue Cleveland, 150' 10" 3''' de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 34' 4" de largeur dans le fond et 159, 10" 3''' de profondeur sur l'autre ligne de côté.

4° Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Banks, désigné par les Nos 18, 19 et 20 sur un plan fait par E gar Pilié, voyer, le 23 décembre 1898, lesquels dits lots mesurent chacun 30' sur la rue Palmyre par 1 5' 2" 4''' de profondeur entre lignes parallèles.

TERMES ET CONDITIONS.

Un quart ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un, deux et trois ans de crédit, pour les billets portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, et garanti par hypothèque et lien du vendeur et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, comprenant 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas d'un procès pour les billets L'acquéreur assumera en outre et au-dessus de son enchère les taxes de l'année 1899; 10 0/0 de dépôt devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Villeré, Esq., notaire.

Plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, 826 Rue Commune.

24 jan—24 25 29 30—fév 5 6 12 13 19 20 26 27 28

Succession de John Meux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,147—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte amendé présenté par Mme Elias Meux Boyce, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN Greffier.

1er fev—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN PLACEMENT DE CHOIX

La Résidence en Briques à deux Etages.

No 921 rue Poeyfarre près Annonciation

In re Johanna Moragas et al vs Loretta Moragas et als.

No 18,794—Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 21 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune en vertu d'un jugement rendu le 18 janvier 1899 et signé le 20 janvier 1899, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, in re Johanna Moragas et al versus Loretta Moragas et als No 18,794 du dossier de ladite cour il sera vendu aux enchères publiques, pour effectuer un partage, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet No 121 borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher désigné comme lot No 3 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 23 janvier 1841 et annexé à un acte de Félix Grima, en date du 25 janvier 1841 et mesurant 20 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur la rue Poeyfarre par 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de large courant de la rue Annonciation à la rue Foucher commune au dit lot et autres; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant la résidence en briques à deux étages de choix et avec commodités, No 921 rue Poeyfarre près de toutes les commodités; bonne cour et allée commune dans le fond; en face des moulins à coton de Maginnis, près des marchés, églises et écoles, commandant de bons locataires.

Conditions:—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de l'acte de vente jusqu'au paiement garanti par hypothèque et liens et privilège du vendeur sur ladite propriété avec la clause de 5 0/0 honoraires d'avocats en cas de forclôture, pacte de non aliéndo sans estimation et toutes autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assurer les bâtisses et transférer les polices aux porteurs des billets, d'assumer le paiement des taxes de 1899 en plus et au delà du prix d'adjudication et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication, le loyer devant revenir à l'acquéreur à partir de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur devant prendre la police d'assurance sur la propriété et en rembourser la prime pour le terme non expiré et payer les timbres du Revenu Interne des Etats-Unis dans l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.

21 janv—21 24 31 fev 7 14 21

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Sans limite ou réserve.

LOT DU CINQUIEME DISTRICT.

En un crédit de 12 mois.

Michael Rooney vs Ses Créanciers

No 53,863.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 février, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, daté et signé le 13 janvier 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain lot de terre dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis le côté inférieur du Troisième District dans cette ville, dans le morceau de terre contigu et comprenant le Canal Verret et désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 2, lequel est borné par les rues Hendee, Alix, Washington et Peters, selon le plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 mars 1858, et annexé à un acte de partage de certaine propriété, passé pardevant James Graham, notaire, le 5 juin 1858. Ledit lot mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur une profondeur sur la ligne le divisant du lot No 7 de 130 pieds 8 pouces et 3 lignes, et sur la ligne le divisant du lot No 9 de 130 pieds 7 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Pour le prix entier d'achat un crédit de douze mois, et l'acquéreur devant exécuter son bond là-dessus d'après la loi. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 jan—15 22 29—fev 5 12 19 à date

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE DOUBLE.

826 et 828, rue Troisième.

Résidence à Deux Etages.

824 rue Troisième.

UN LOT VACANT.

Rue Troisième, près Constance.

EPICERIE

Encoignure Gaiennie et Magasins

Dans l'Affaire de

W. H. Wolverton et als vs Robert Stevenson et als.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—Le MARDI, 21 février 1899 à midi à la Bourse d'Encan, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E. Dossier No 57,573, rendu le 31 décembre 1898 et signé le 3 janvier 1899 dans l'affaire de W. H. Wolverton et als vs Robert Stevenson et als il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement—Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Annonciation, désignés par les Nos 19, 20 et 21, lesquels se touchent et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième par une profondeur de 102 pieds, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 826 et 828 rue Troisième, et une résidence à deux étages, No 824 rue Troisième.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Gaiennie et Erato, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face sur la rue Magasins par une profondeur et face sur la rue Gaiennie de 91 pieds et 5 lignes et forme l'encoignure des rues Magasins et Gaiennie. Les dimensions sont toutes plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une Grocerie bien établie, sous bail au 30 septembre 1899 à $35 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en outre toutes les taxes dues et exigibles pour 1899, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de ventes pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 22 29—fév 5 12 19 20 21

Succession de Raphael Forcheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,184—Division B—Attendu que Mme Mathilde Benjamin, Vve de Raphael Forcheimer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Raphael Forcheimer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

1 fév—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Tout Neuf

Portant les nouveaux numéros municipaux 1938 et 1940 rue St Claude, et formant l'encoignure de la rue Touro.

Ce Cottage Simple, Elégant et tout neuf,

Connu par le nouveau numéro municipal 2034 rue Bourgogne,

Et deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans la Paroisse de Jefferson dans cet Etat.

Raymond Jene vs Mme Veuve Isabelle Jene et als.

No 57,644—Cour Civile de District Division A.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur, —bureau No 636 Place Commerciale.— Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 9 mars 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en cette ville, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu le 16 décembre 1898, et signé le 22 décembre 1898, et en vertu d'un autre décret de la même cour, signé le 1er février 1899, la suivante décrite propriété sera vendue à l'enchère publique, à savoir—

1. Premièrement:

Dans la Paroisse d'Orléans—

Un cheval bai, un cheval gris un wagon couvert à quatre roues, une baroucheà pour famille, un jeu de harnais pour barrouche, un jeu de harnais pour wagon.

2. Deuxièmement:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne (autrefois Craps), Français, Union et Dauphine, (autrefois Grands hommes), mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 109 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant partie du No 122 du Faubourg Marigny. Les améliorations consistent en un élégant cottage simple tout neuf connu par le nouveau numéro municipal 2034 rue Bourgogne.

3. Troisièmement: Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Touro (autrefois Union, St-Claude et Bourbon, désigné comme lot B, et mesurant 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 69 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues St Claude et Touro. Les améliorations consistent en un cottage double moderne et tout neuf, portant les nouveaux numéros municipaux 1938 et 1940 rue St Claude.

4. Quatrièmement: Dans la paroisse de Jefferson. Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, situés dans la Grande Isle de Barataria, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Jolly, Eganis et le Chemin Public, désignés comme lots Nos 60 et 61, se touchant et mesurant chacun 75 pieds de face à la rue Jolly sur une profondeur chacun de 195 pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de l'année 1899 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 0/0 est requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Joseph Davignaud, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

5 fév—5 8 12 19 26 — mars 1 4 à date.

Hecker & Smith

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un ilet de choix dans le Sixième District. A l'encan, le 23 février 1899.

Mme Kate Clark et als vs Maxwell Smith et als.

No 56 231—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune près Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1899 et signé le 9 janvier 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain ilet de terre, désigné par le No 612 et situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Sud Robertson [anciennement Breslau], Freret [anciennement Long], Octavia et Joseph, et mesurant 302 pieds 7 pouces de face sur chacune des rues Octavia et Joseph, et 270 pieds de face sur chacune des rues Sud Robertson et Freret et est subdivisé en 22 lots: étant désignés par les Nos 1 à 22 inclusivement. Lots Nos 1 à 10 inclusivement font face à la rue Joseph et mesurent comme suit: lots Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Joseph, par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, lot No 1 forme l'encoignure des rues Joseph et Freret. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Joseph et Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Joseph par 120 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, lot No 11 mesure 30 pieds de face à la rue S Robertson par une profondeur de 151 pieds 3 1/2 pouces.

Lot No 12 forme l'encoignure des rues Octavia et S Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds; Lots Nos 13 à 21 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds. Lot No 21 forme l'encoignure des rues Octavia et Freret. Lot No 22 mesure 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 151 pieds 3 1/2 pouces.

Conditions Comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer pour les actes de vente pardevant B. Ori, notaire.

22 jan—22 29—fev 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Quatre ilets de Terre

A ETRE VENDU SEPAREMENT

A l'Encan, 23 Février 1899.

Dans l'affaire de Don Fred Watts vs Nelson Piron et als.

No 57,341—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet. —Le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 28 décembre 1898 et signé le 9 janvier 1899 par l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

1. Un certain ilet de terre dans le Troisième district de cette ville désigné par le No 688 et borné par les rues Hancock et Tupelo, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Hancock et Tupelo et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

2. Un certain ilet de terre dans le Troisième district de cette ville, désigné par le No 687 et borné par les rues Tupelo, Gordon, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Tupelo et Gordon et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

3. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 686 et borné par les rues Jordan, Benton, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Gordon et Benton et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

4. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 623 et borné par les rues Benton, Adams, (maintenant Alabo) Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Benton et Alabo, 65 pieds sur la rue Claiborne et 46 pieds sur la rue Robertson.

Conditions comptant — L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 assumer toutes les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant Fergus Kernan, notaire public.

22 jan—22 29 — fév 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

COIN

QUARTIER et PETERS, édifice en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par "JIM'S SALOON," les étages supérieurs ayant 9 chambres. En face de L'HOTEL DE LA MONNAIE et du Ferry du Troisième District, près du Marché Français et du dépôt du chemin de fer SOUTHERN PACIFIC. Comme placement d'argent il n'y a rien de supérieure. Loué à bail jusqu'au 30 juin 1902 à raison de $540 par an, payable $45 par mois.

COIN

DAUPHINE et PORT. Elégante bâtisse à un étage avec attic, à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 2701 et 2703 rue DAUPHINE, le No 2703 loué à $10 par mois, le coin occupé par les vendeurs.

Nos 3319, 3321, 3323, 3325

Rue REMPARTS, deux maisons à deux corps de logis chaque, loué chaque $16 par mois.

COTTAGE

Attenant à l'arrière des propriétés ci-dessus. Loué $5 par mois.

Succession de Henry Bittern.

No 5,391—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

Mercredi, 1er Mars 1899,

A midi, il sera vendu à l'enchère publique au

New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 13 janvier 1899, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

SECOND DISTRICT.

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters (autrefois Levée ou Chemin Public) Gallatin, Quartier et Hôpital, formant l'encoignure des rues Peters Quartier et et mesurant 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Peters, 26 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond 91 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la rue Quartier et 84 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un édifice à trois étages en briques dont le rez-de-chaussée occupé par le Gem's Saloon, les étages supérieurs ayant 9 chambres, citerne hydrant, latrines, etc. Vendu sujet au bail expirant le 30 juin 1902 à raison de $540 par an payable $45 par mois.

TROISIEME DISTRICT.

2° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 254, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Port et St Ferdinand, mesurant 29 pieds 5 pouces 2 lignes face sur la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Port, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent une très élégante bâtisse à un étage avec attic à deux corps de logis ayant quelques 6 chambres de chaque côté, citerne, latrines etc., connue sous les numéros municipaux 2701-2703 rue Dauphine. Le No 2703 est loué $10 par mois le No 2701 occupé par les vendeurs.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 360 borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré, et Piété, lequel lot est désigné par la lettre "C" sur un croquis d'Eprar Pilié, député voyer de ville daté le 24 septembre 1898, d'après lequel croquis commençant à une distance de 117 pieds de l'encoignure de la rue Désiré, mesure 31 pieds 6 pouces face à la rue Remparts, 31 pieds 4 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond et 106 pieds de profondeur, lequel lot est composé de la portion de face moins un morceau de 7 pieds 5 lignes du lot No 3 et 2 pieds 6 pouces du lot No 1. Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage à deux corps de logis, ayant chaque 8 chambres, citerne, latrines, etc. Louée $16 par mois. Connue par les Nos municipaux 3323-3325 rue Remparts.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété et la touchant au côté vers la rue Piété, et d'après le croquis ci-dessus mentionné, est désigné par la lettre "A" commençant à une distance de 149 pieds de l'encoignure Désiré mesure 30 pieds 8 pouces et 2 lignes face à la rue Remparts sur 30 pieds 1 pouce, 3 lignes sur la ligne du fond et 106 pieds de profondeur, borné du côté de la rue Piété par une allée, 13 pieds de large commune au dit lot et autres lots.

Les améliorations consistent en une maison double ayant 8 chambres, citerne, latrines, etc. Louée $16 par mois, connue par les Nos 3319-3321, rue Rempart.

5° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et la touchant dans le fond et d'après le même croquis ci-dessus mentionné ledit lot est désigné par la lettre "B" et mesure d'après ledit croquis 98 pieds 3 pouces de face à ladite allée commune de 13 pieds de large, la même mesure sur la ligne du fond, 29 pieds 5 pouces 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Remparts touchant le lot "A" et 29 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne opposée touchant une autre allée en commun, 20 pieds de large sur 60 pieds de profondeur face à l'allée de 13 pieds de largeur. Les améliorations comprennent un cottage avec 2 chambres et un cabinet, citerne, latrines, etc. Loué $5 par mois.

Termes et Conditions: Un tiers ou plus comptant, balance à un crédit de un ou à un et deux ans garanti par les billets des acquéreurs portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite et toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de ventes de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et de payer les timbres de l'Internal Revenue des Etats-Unis sur le prix de la vente et d'avoir droit aux loyers que de la date du passage de l'acte de vente et de payer les taxes de 1899 en sus du moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire public, aux frais des acquéreurs.

25 jan—25—fév 1 8 15 22—mars 1

Louis A. Richards

Attention! Fermiers! Attention!

Encan de 285 Garden Sashes

VENTE LUNDI, 13 FEVRIER 1899,

A 10 heures A. M.

Encoignure de l'avenue JOURDAN et de la rue des Remparts.

Veuve Philippe Vorland vs Anthony Duvic et als.

No 57,437—Cour Civile de District.

SOUS et en vertu d'un jugement rendu le 5 décembre 1898 et signé le 9 décembre 1898, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et à la date et local ci-dessus mentionnée il sera vendu aux enchères publiques,

285 Garden Sashes (plus ou moins).

Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.

2 fév—2 5 11 12 13

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

918 rue Gravi r.

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 3031 et 3033

RUE NORD REMPARTS

ENTRE LES RUES

MONTEGUT ET CLOUET

Une Elegante Maison

DOUBLE A UN ETAGE;

Louée chaque côté $9 00 par mois.

Succession de Mme Anna McMaster.

No 58,025 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 81[illegible] rue Commune

Mercredi, 8 mars 1899,

Il sera vendu à midi à l'enchère publique, [illegible]

New Orleans Real Estate Exchange

No 717 rue Commune.

EN vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er février 1899 dans l'affaire ci-dessus la propriété suivante à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Montégut et Clouet, et mesurant, d'après un certificat de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, 35 pieds [illegible] pouces de face à la rue Remparts, 32 pieds 1[illegible] pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 54 pieds 6 pouces sur la ligne du côté de la rue Montégut et touchant le lot A de là rétrécissant 6 pieds 10 pouces et de là s'étendant sur une autre profondeur 98 pieds 10 pouces et 3 lignes, et de plus mesurant sur la ligne opposée du côté de la rue Clouet 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une élégante maison double à un étage, ayant 3 chambres, cuisine, galerie citerne et lieux d'aisance de chaque côté, louée chaque côté $9.00 par mois.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans de crédit au gré de l'acquéreur, représenté par des billets portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses habituelles, le pacte de non aliénation, la clause de 5 0/0 pour honoraires de l'avocat qui serait employé en cas de poursuites judiciaires et le transfert de la police d'assurance au porteur des billets, l'acquéreur devra assumer en sus de son adjudication les taxes de l'année 1899, et fera avec l'encanteur un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Wright, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

5 fév—5 12 19 26—mars 5 8

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Louis De Latour vs M. et Mme J. Shelby, in solido.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,814—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, coin des rues Valence et Camp, dans le 6me District de cette ville le LUNDI, 13 février 1899, à 11 heures A. M. précises, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de MEUBLES DE MAISON, ameublement de salon, miroirs, tables de centre, armoires, "dressers", lampe, lavabo, chaises, ornements, sofa "lounge" etc, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY, Constable de la Quatrième Cour de Cité.

4 fév—4 8 13

Henry B. Ayer vs Louis A. Ganter.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 19,957—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, coin des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville le SAMEDI, 11 février 1899, à 10:30 heures A. M. précises, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, ameublement de salon, bibliothèque, bureau, miroirs, armoires, machine à coudre, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

A. F. CHEVALLEY Constable, Quatrième Cour de Cité.

2 fév—2 7 11

Sixth District Sanitary Excavating Co. Ltd. vs M. et Mme W. W. Handlin.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 35,724—En vertu d'un writ de plurius fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans et contre Mme W. W. Handlin, une des défendantes dans cette affaire, je procéderai à vendre à l'enchère publique, le JEUDI 2[illegible] février 1899, à 11 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre sur la rue des Champs Elysées, dans l'ilet borné par les rues Français Champs Elysées, Force et Vertu mesurant 32 pieds (plus ou moins) de face la dite rue Champs Elysées, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et contigu aux deux lots appartenant à Mme W. W. Handlin sur le côté vers la rue Vertu, enregistré C. O. B. 148, F. 181.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.

23 janv—23 29—4 10 18 23 fév

NOUVEL

HOTEL ST-CHARLES

Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.

Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 1 P. M.

Chiropodistes et manicures expérimentés, massage, etc.

A. R. BLAKELY & CIE, Propriétaires

2 nov—7m

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.